

## RÈGLEMENT DE LA SUPER LOTERIE BLACK FRIDAY DU 28 AU 30 NOVEMBRE 2025

### Article 1 : Définition

Just'Sanary, l'association des artisans, commerçants et professions libérales, inscrite au registre des associations de la Préfecture du Var et dont le siège social est situé **8 rue Joseph Courrau – 83110 Sanary-sur-Mer**, organise du vendredi **28 au dimanche 30 novembre 2025 inclus** la **Super Loterie Black Friday** à Sanary-sur-Mer.

Pour tout achat à partir de **50 €** au sein d'une **sélection de boutiques sanaryennes** (liste des commerces participants disponible sur [www.just-sanary.com](http://www.just-sanary.com)) du vendredi **28 au dimanche 30 novembre 2025 inclus**, les clients se verront offrir un ou plusieurs billets (en fonction du montant dépensé) pour le **super tirage au sort du Black Friday**.

Plus de **70 boutiques** participent à l'opération, représentant des domaines d'activités variés. Ces boutiques sont facilement identifiables grâce à la liste officielle et à un **sticker apposé sur leur vitrine**. Seules les boutiques listées pourront distribuer les billets de loterie.

Just'Sanary fera gagner des **lots et chèques cadeaux d'une valeur totale de 10 000 €**, contribuant ainsi au dynamisme du commerce local.

### Article 2 : Attribution des billets de loterie

Just'Sanary met à disposition des boutiques participantes des **billets de loterie**.

Ceux-ci seront remis aux clients par le commerçant participant pour tout achat à partir de **50 €** au sein de leur commerce, du **28 au 30 novembre inclus**.

Un billet de loterie sera remis **par tranche de 50 € d'achat** :

- 50 € d'achat = 1 billet
- 100 € d'achat = 2 billets
- 150 € d'achat = 3 billets
- ... et ainsi de suite.

Il n'y a pas de montant maximum d'achat.

Le commerce participant fournira un **ticket de caisse ou une facture** justifiant l'achat sur la sélection Black Friday. Ce justificatif sera **agrafé au talon du billet** remis à l'association.

Sur chaque talon de billet seront inscrites les **coordonnées téléphoniques du client** afin de pouvoir le contacter en cas de gain.



## Article 3 : Récupération des talons de billets

Les commerces participants s'engagent à remettre à Just'Sanary les talons des billets (avec les tickets de caisse correspondants) **au plus tard le mardi 2 décembre 2025** au siège de l'association Just'Sanary.

## Article 4 : Tirage au sort

Just'Sanary organisera le **tirage au sort le jeudi 4 décembre 2025**, qui déterminera l'ensemble des gagnants. À chaque billet tiré correspondra un lot.

La liste des gagnants sera diffusée sur les réseaux sociaux de Just'Sanary :

- **Facebook** : <https://www.facebook.com/justsanary>
- **Instagram** : <https://www.instagram.com/justsanary/>

## Article 5 : Lots à gagner

Sont à gagner :

- Un chèque cadeau Havas Voyages d'une valeur de 2000€
- Un Iphone 17 air avec Shary Phone d'une valeur de 1200€
- 800€ de soin bien-être avec Actuel Esthétique
- 4 chèques cadeaux Just'Sanary d'une valeur de 500€
- 10 chèques cadeaux Just'Sanary d'une valeur de 200€
- 10 chèques cadeaux Just'Sanary d'une valeur de 100€
- 20 chèques cadeaux Just'Sanary d'une valeur de 50€

Les **chèques cadeaux Just'Sanary** sont utilisables dans l'ensemble des commerces adhérents de l'association.

La liste complète est disponible sur [www.just-sanary.com](http://www.just-sanary.com).

## Article 6 : Remise des lots

Le **tirage au sort aura lieu le jeudi 4 décembre 2025**.

Les lots seront remis à partir du **vendredi 5 décembre 2025**, au local de l'association Just'Sanary, **8 rue Joseph Courrau – 83110 Sanary-sur-Mer – 2e étage de l'Espace Saint-Nazaire**.

Les gagnants disposent de **2 mois** suivant le tirage pour venir récupérer leur lot.

En cas de non-récupération des lots **après le 5 février 2026**, Just'Sanary se réserve le droit de les remettre en jeu.

JUST'SANARY

Association des artisans, commerçants et professions libérales  
8 rue Joseph Courrau - 83110 - Sanary-sur-Mer  
SIRET 791 471 337 00018